

Projet d'établissement Lycée Joffre 2023-2027

L'excellence par l'ambition scolaire, la réussite de tous, l'épanouissement et le bien-être.

Cadre réglementaire :

- ✓ Articles L 401-1 et R 421-3 du code de l'éducation pour les principes généraux.
- ✓ Article D 312-40 du code de l'éducation pour l'enseignement des règles générales de sécurité, la prévention et la formation au premier secours.
- ✓ Article R 351-24 du code de l'éducation pour les dispositifs collectifs spécifiquement adaptés aux besoins des jeunes sourds.
- ✓ Article 312-46 du code de l'éducation pour les actions spécifiques liées à la sécurité routière.
- ✓ Circulaire n°90-108 du 17 mai 1990 sur les spécificités du projet d'établissement en matière de projet pédagogique, d'orientation et d'insertion sociale et professionnelle.
- ✓ Circulaire n°2002-098 du 25 avril 2002 relative à la santé des élèves.
- ✓ Projet académique.

L'établissement :

Le lycée JOFFRE est le lycée impérial historique de Montpellier. A l'origine, en 1804, il fût installé dans l'ancien collège des jésuites fondé en 1630, actuellement musée FABRE. Plus tard ce lycée impérial devient lycée de garçons de la ville de Montpellier. En 1947, il fût transféré de l'autre côté de l'esplanade, dans la citadelle, place forte bâtie au 17ème siècle sous le règne de Louis XIII.

D'autres bâtiments y ont été ajoutés. Le campus JOFFRE, collège et lycée, occupe 17 hectares au centre de la ville de Montpellier.

Le lycée JOFFRE a fait l'objet d'un vaste programme de rénovation depuis trois ans (restauration scolaire, reprise des réseaux et complet réaménagement des espaces extérieurs) qui offre un cadre d'étude très agréable. Ce programme doit se poursuivre à l'intérieur des bâtiments à l'intérieur desquels certaines classes sont très vétustes et dispose d'un matériel daté.

Le pôle secondaire accueille chaque année environ 1600 élèves (voie générale et technologique tertiaire) Le lycée JOFFRE accueille 3 classes d'élèves sourds et malentendants (2nde-1G-TG) en collaboration avec la Plateforme Inclusive CESDA. Les cours se déroulent en groupe classe à petit effectif avec des enseignants spécialisés signants (LSF) et des enseignants EN accompagnés d'interprète en LSF.

Dans sa carte des enseignements spécifiques, le lycée propose l'enseignement de la langue des signes française, le russe 2 et 3, la section internationale espagnole (BFI), la section européenne anglais, le latin le grec et les échecs.

Les options facultatives ont été fortement réduites de même que la capacité d'accueil de la section euro pour réaffecter les moyens à l'accompagnement des élèves.

Le lycée JOFFRE possède le plus grand pôle de CPGE de l'académie (littéraire, économique, scientifique) et un CPES ; Le pôle du supérieur accueille environ 900 étudiants. 188 places en internat leur sont réservées. Il est reconnu pour ses résultats.

Le public accueilli a évolué avec une diminution continue depuis 5 ans des CSP favorisées au profit des CSP plus défavorisées dans le secondaire. L'introduction de la mixité tant scolaire que sociale est un objectif mis en œuvre avec volontarisme depuis quelques années.

Les projets sont nombreux et pédagogiquement efficaces et l'ouverture internationale existe même si les actions menées restent parfois dispersées.

Le lycée accueille également de la formation continue, notamment pour l'OFII, des formations de sécurité et deux BTS en alternance du Greta-Cfa Montpellier Littoral.

Le lycée accueille depuis la rentrée 2022 des réfugiés ukrainiens intégrés dans les classes.

L'association sportive accueille un nombre normal d'élèves au regard des effectifs de l'établissement et des caractéristiques des élèves.

Les indicateurs :

Les élèves :

Taille de l'établissement		2018	2019	2020	2021	2022
Élèves	Etab	2468	2430	2398	2511	2527
	Dépt	918	917	903	912	814
	Acad	953	950	944	943	896
	Région	799	793	779	781	748
Enseignants	Etab	198	193	194	195	197
	Dépt	73	73	72	72	64
	Acad	79	79	78	78	74
	Région	74	73	71	70	68

Indice de position sociale		2018	2019	2020	2021	2022
Niveau lycée GT	Etab	130,6	127,6	127,0	126,4	128,8
	Dépt	116,0	115,4	114,8	115,1	115,6
	Acad	112,4	112,2	112,1	112,5	112,8
	France	114,4	114,7	114,9	115,2	114,8
CPGE	Etab	141,3	141,6	141,2	141,9	140,1
	Dépt	132,0	131,2	132,0	133,3	133,9
	Acad	127,1	126,9	125,8	127,0	130,1
	France	132,2	132,9	133,1	133,4	134,9
Ensemble des élèves	Etab	134,1	132,2	131,7	131,6	132,8
	Dépt	116,2	115,4	114,9	115,8	118,0
	Acad	113,8	113,7	113,4	114,1	115,0
	France	115,8	116,1	116,4	116,8	117,0

Taux de boursiers par niveau (lycée GT)		2018	2019	2020	2021	2022
2nde GT	Etab	20,5	29,2	21,3	22,8	22,9
	Dépt	24,9	26,8	25,1	25,2	24,1
	Acad	26,6	27,6	25,8	26,2	24,9
	Région	22,7	23,9	22,1	22,3	21,7
1ère GT	Etab	24,4	22,1	31,5	26,1	23,0
	Dépt	25,9	26,5	28,6	27,7	26,8
	Acad	27,2	28,0	29,3	27,8	28,0
	Région	23,3	24,4	25,4	23,8	24,0
Terminale GT	Etab	26,0	26,7	23,8	34,0	28,3
	Dépt	28,0	27,9	28,4	29,9	29,5
	Acad	29,2	29,3	29,8	30,8	29,4
	Région	25,0	25,4	26,0	26,8	25,3
Total	Etab	23,6	25,9	25,5	27,3	24,6
	Dépt	26,2	27,1	27,3	27,5	26,7
	Acad	27,6	28,3	28,2	28,2	27,4
	Région	23,7	24,5	24,4	24,2	23,6

Extraction EPIBOU Février N+1

Pourcentage d'élèves résidant en QPV		2018	2019	2020	2021	2022
% d'élèves résidant en QPV	Etab	3,9	5,3	5,8	6,0	5,0
	Dépt	8,2	8,7	9,1	9,4	9,3
	Acad	7,5	7,8	8,1	8,3	8,3
	France	7,4	7,6	7,8	8,0	8,0

Pourcentage de filles		2018	2019	2020	2021	2022
% de filles	Etab	52,7	51,5	51,8	51,5	50,7
	Dépt	52,2	52,6	52,7	52,4	52,2
	Acad	52,3	52,2	52,1	52,1	52,2
	France	52,8	52,9	52,9	52,9	52,7

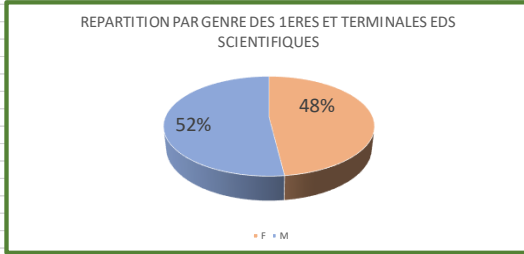
CUMUL 1ERES ET TERMINALES : répartition par genre des élèves avec EDS Scientifiques

Source d'analyse : Base élève (SIECLE) au 15/12/2022

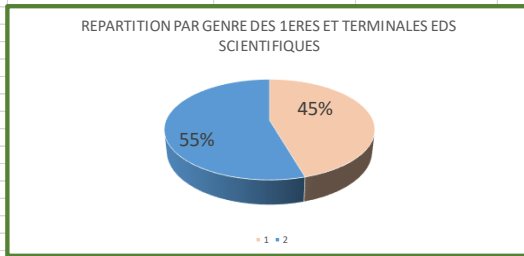
2022-2023	ELEVES (1ere + TG) EDS Scientifique	1ere	terminale	total	% Répartition
	F	170	149	319	48%
	M	209	136	345	52%
	Total général	379	285	664	



Sur la totalité de nos élèves de 1ere et terminale, 664 ont choisi des options scientifiques. 48% de ces 664 élèves sont des filles.



2023-2024	ELEVES (1ere + TG) EDS Scientifique	1ere	terminale	total	% Répartition
	F	170	154	324	45%
	M	205	184	389	55%
	Total général	375	338	713	



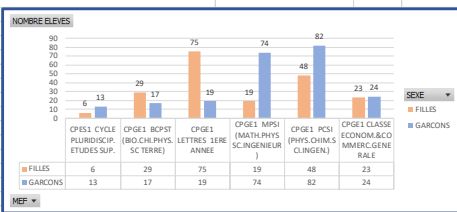
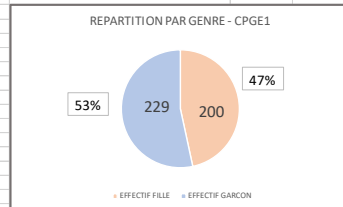
CPGE1 - RÉPARTITION PAR GENRE

2022-2023	REPARTITION PAR GENRE		
NOMBRE ELEVES PAR MEF	FILLES	GARÇONS	Total général
CPES1 CYCLE PLURIDISCIPL. ETUDES SUP.	6	13	19
CPGE1 BCPS1 (BIO.CHI.PHYS.SC.TERRE)	29	17	46
CPGE1 LETTRES 1ERE ANNEE	75	19	94
CPGE1 MP21 (MATH.PHYS.SC.INGENIEUR)	19	74	93
CPGE1 PCS1 (PHYS.CHI.M.SCI.INGEN.)	48	82	130
CPGE1 CLASSE ECONOM.&COMMERC.GENERALE	23	24	47
Total général	200	229	429

	TOTAL EFFECTIF	PART EN %
EFFECTIF FILLE	200	47%
EFFECTIF GARÇON	229	53%

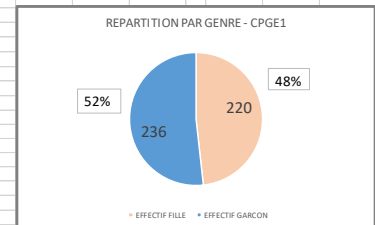
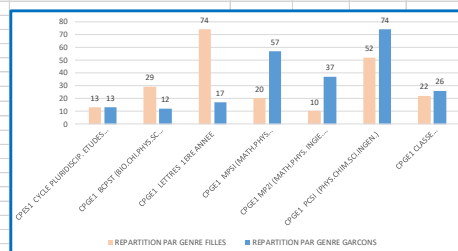


Sur la totalité de nos élèves de CPGE 1ère année, la part de filles représente 47 % en 2022-2023 et 48% en 2023-2024



2023-2024	REPARTITION PAR GENRE		
NOMBRE ELEVES PAR MEF	FILLES	GARÇONS	Total général
CPES1 CYCLE PLURIDISCIPL. ETUDES SUP.	13	13	26
CPGE1 BCPS1 (BIO.CHI.PHYS.SC.TERRE)	29	12	41
CPGE1 LETTRES 1ERE ANNEE	74	17	91
CPGE1 MP21 (MATH.PHYS.SC.INGENIEUR)	20	57	77
CPGE1 MP21 (MATH.PHYS.INGIE.INFO)	10	37	47
CPGE1 PCS1 (PHYS.CHI.M.SCI.INGEN.)	52	74	126
CPGE1 CLASSE ECONOM.&COMMERC.GENERALE	22	26	48
Total général	220	236	456

	TOTAL EFFECTIF	PART EN %
EFFECTIF FILLE	220	48%
EFFECTIF GARÇON	236	52%

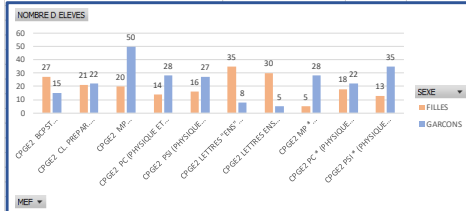
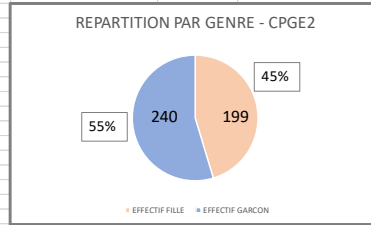


CPGE2 - REPARTITION PAR GENRE

2022-2023			
NOMBRE D'ÉLÈVES PAR MEF	REPARTITION PAR GENRE		Total général
	FILLES	GARÇONS	
CPGE2 BCPST (BIO.CHI.PHYS.SC TERRE)	27	15	42
CPGE2 CL PREPAR. ECON.&COMMERC.GENER.	21	22	43
CPGE2 MP (MATHÉMATIQUE ET PHYSIQUE)	20	50	70
CPGE2 PC (PHYSIQUE ET CHIMIE)	14	28	42
CPGE2 PSI (PHYSIQUE ET SC.INGENIEUR)	16	27	43
CPGE2 LETTRES "ENS" ULM 2E ANNEE	35	8	43
CPGE2 LETTRES ENS LYON LSH	30	5	35
CPGE2 MP * (MATHÉMATIQUE ET PHYSIQUE)	5	28	33
CPGE2 PC * (PHYSIQUE ET CHIMIE)	18	22	40
CPGE2 PSI * (PHYSIQUE ET SC.INGENIEUR)	13	35	48
Total général	199	240	439

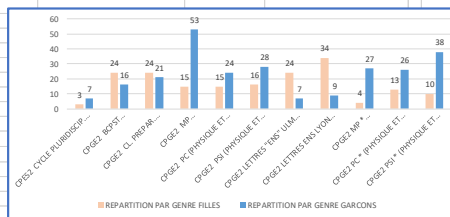
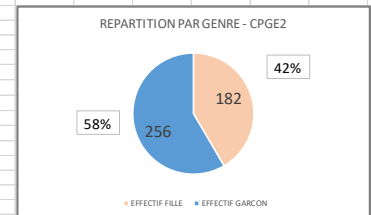
	TOTAL EFFECTIF	PART EN %
EFFECTIF FILLE	199	45%
EFFECTIF GARÇON	240	55%

Sur la totalité de nos élèves de CPGE 2ème année, la part de filles représente 45 % en 2022-2023 et 42% en 2023-2024



2023-2024			
NOMBRE D'ÉLÈVES PAR MEF	REPARTITION PAR GENRE		Total général
	FILLES	GARÇONS	
CPGE2 CYCLE PLURIDISCIPL. ETUDES SUP.	3	7	10
CPGE2 BCPST (BIO.CHI.PHYS.SC TERRE)	24	16	40
CPGE2 CL PREPAR. ECON.&COMMERC.GENER.	24	21	45
CPGE2 MP (MATHÉMATIQUE ET PHYSIQUE)	15	53	68
CPGE2 PC (PHYSIQUE ET CHIMIE)	15	24	39
CPGE2 PSI (PHYSIQUE ET SC.INGENIEUR)	16	28	44
CPGE2 LETTRES "ENS" ULM 2E ANNEE	24	7	31
CPGE2 LETTRES ENS LYON LSH	34	9	43
CPGE2 MP * (MATHÉMATIQUE ET PHYSIQUE)	4	27	31
CPGE2 PC * (PHYSIQUE ET CHIMIE)	13	26	39
CPGE2 PSI * (PHYSIQUE ET SC.INGENIEUR)	10	38	48
Total général	182	256	438

	TOTAL EFFECTIF	PART EN %
EFFECTIF FILLE	182	42%
EFFECTIF GARÇON	256	58%



Offres de formation :

Effectifs d'élèves de niveau lycée GT - 2022 - 2023	Etab
2NDE GT DE DETERMINATION	532
1ERE GENERALE	499
1ERE STMG	106
TERMINALE GENERALE	450
TERMINALE STMG	69
Total niveau lycée GT	1656

Effectifs d'élèves en CPGE - 2022 - 2023	Etab
CPGE SCIENTIFIQUE : 1ERE ANNEE	271
CPGE LITTERAIRE : 1ERE ANNEE	95
CPGE ECO & COMMERCIALE : 1ERE ANNEE	47
CPGE SCIENTIFIQUE : 2EME ANNEE	319
CPGE LITTERAIRE : 2EME ANNEE	78
CPGE ECO & COMMERCIALE : 2EME ANNEE	43
CYCLE PLURIDISCIPL ETUDES SUP : 1ERE ANNEE	18
Total CPGE	871

Enseignements de spécialité des élèves de 1ère générale		2018	2019	2020	2021	2022
Mathématiques	Etab	75,4	71,3	69,2	75,2	
	Dépt	69,4	65,3	64,8	66,1	
	Acad	66,7	62,3	62,5	63,4	
	Région	68,6	64,0	64,2	64,7	
Physique-chimie	Etab	58,3	48,4	48,0	49,1	
	Dépt	49,8	45,3	44,8	44,8	
	Acad	48,2	44,8	43,5	44,4	
	Région	49,2	45,5	43,9	44,7	
Sc. de la vie et de la Terre	Etab	39,8	37,4	28,4	28,1	
	Dépt	44,2	39,4	38,2	37,3	
	Acad	44,4	40,5	38,8	38,4	
	Région	44,0	39,7	38,7	37,8	
Sc. économiques et sociales	Etab	34,8	39,2	41,7	41,7	
	Dépt	37,9	42,3	42,4	41,8	
	Acad	36,7	40,7	41,7	40,8	
	Région	36,1	41,2	42,3	41,3	
Histoire-géographie	Etab	37,1	42,5	46,7	42,9	
	Dépt	34,6	37,7	38,6	35,2	
	Acad	34,6	36,9	37,5	35,3	
	Région	33,0	35,5	36,3	34,8	
Langues	Etab	25,6	27,4	29,0	31,5	
	Dépt	25,6	28,4	29,7	30,7	
	Acad	29,1	31,1	33,0	32,4	
	Région	29,5	31,2	32,0	31,5	
Humanités	Etab	15,6	17,9	22,3	16,2	
	Dépt	18,7	20,4	18,8	19,9	
	Acad	19,2	20,8	19,8	21,0	
	Région	18,4	20,3	19,9	20,8	
Numérique et sc. informatiques	Etab	13,3	16,0	14,6	15,4	
	Dépt	8,0	10,6	11,6	11,5	
	Acad	8,0	10,3	10,4	10,3	
	Région	7,8	9,6	9,8	9,8	

Les résultats :

Taux de réussite au bac GT et valeurs ajoutées	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de réussite - GT	93	93	98	97	96
VA / GT	-1	-1	-1	-1	-1
Taux d'accès au bac GT et valeurs ajoutées	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'accès - 2nde-bac	83	86	90	90	87
VA / 2nde-bac	+1	0	0	0	-1
Taux de mentions au bac GT et valeurs ajoutées	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de mentions - GT	61	61	72	74	75
VA / GT	0	0	-1	-4	+5

Taux de passage post-2nde GT		2018	2019	2020	2021	2022
Redoublement	Etab	2,8	4,0	1,7	4,2	3,9
	Dépt	4,1	3,6	3,0	3,7	3,8
	Acad	4,7	3,9	3,0	3,5	3,6
	France	4,3	3,6	2,8	2,9	3,1
1ère Générale	Etab		78,9	84,1	78,3	76,1
	Dépt		68,5	67,6	66,8	64,8
	Acad		65,9	64,4	64,2	62,9
	France		67,2	67,7	67,5	66,1
1ère STD2A	Etab				0,2	0,2
	Dépt				0,4	0,5
	Acad				0,7	0,7
	France				0,7	0,7
1ère STI2D	Etab	1,7	1,8	1,9	1,5	1,0
	Dépt	4,8	4,0	3,8	4,2	4,0
	Acad	5,6	4,8	4,5	4,5	4,6
	France	5,6	4,9	4,9	4,7	4,8
1ère STMG	Etab	10,6	11,3	10,0	11,1	15,4
	Dépt	11,9	12,6	14,2	13,7	15,2
	Acad	11,6	12,1	13,9	13,2	14,4
	France	12,0	12,2	13,0	13,1	13,6
1ère STL	Etab	1,1	0,2	0,2	0,2	0,3
	Dépt	1,4	1,1	1,0	0,8	1,0
	Acad	1,7	1,2	1,2	1,2	1,3
	France	1,5	1,3	1,2	1,1	1,1
1ère ST2S	Etab	0,6	0,9	0,2	0,4	0,8
	Dépt	3,5	3,2	3,5	3,2	3,3
	Acad	4,7	4,3	4,7	4,2	4,2
	France	3,8	3,7	3,8	3,6	3,6
2nde PRO	Etab	0,7	0,9	1,1	0,5	0,5
	Dépt	1,7	1,5	1,4	1,3	1,2
	Acad	1,9	1,5	1,6	1,7	1,4
	France	1,2	1,0	1,0	1,0	0,9
1ère PRO	Etab	0,6	0,7		0,4	1,3
	Dépt	1,4	1,1		1,4	1,8
	Acad	1,6	1,4		1,7	2,0
	France	1,8	1,8		1,7	2,0

Taux de passage post-1ère GT		2018	2019	2020	2021	2022
Taux de redoublement en 1ère	Etab	1,6	3,5	1,8	2,9	2,1
	Dépt	4,0	3,0	2,5	2,4	3,2
	Acad	4,1	3,0	2,6	2,6	3,0
	France	3,3	2,5	2,0	2,3	2,5
1ère générale > Term. générale	Etab			95,2	95,2	95,6
	Dépt			94,9	95,2	94,2
	Acad			94,7	94,4	94,0
	France			95,7	95,4	94,8

Taux de redoublement global en classe de Terminale		2018	2019	2020	2021	2022
Redoublement	Etab	5,2	5,8	0,5	2,1	1,7
	Dépt	6,9	6,4	1,2	1,7	2,3
	Acad	6,4	6,0	1,2	1,6	2,4
	France	6,1	5,9	1,3	1,7	2,7

Taux de passage de Terminale GT en CPGE		2018	2019	2020	2021	2022
Passage en CPGE	Etab	20,0	15,2	14,8	15,8	12,9
	Dépt	7,5	7,8	7,6	7,6	7,2
	Acad	6,9	7,3	7,3	7,2	6,7
	France	7,4	7,2	7,2	7,3	7,2

Taux de passage de Terminale GT en STS		2018	2019	2020	2021	2022
Passage en STS	Etab	2,7	6,2	3,4	4,4	3,8
	Dépt	8,4	8,0	8,7	7,8	6,7
	Acad	10,8	10,2	10,5	9,2	8,7
	France	10,8	10,2	11,2	9,6	8,6

Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus en terminale		2018	2019	2020	2021	2022
% d'élèves en retard	Etab	15,0	11,5	11,4	12,5	9,1
	Dépt	20,6	19,2	14,1	12,9	12,6
	Acad	20,2	18,9	14,0	12,9	12,2
	France	19,9	18,8	13,6	12,5	12,8

Les points d'appuis :

- Implication forte des enseignants, de la vie scolaire, de tous les services.
- Population favorisée (IPS 128,1 année scolaire 2022-2023).
- 25% de boursiers.
- Réussite aux examens et concours.
- Cadre de vie.
- Vie lycéenne intense (CVL, MDL, Alumni).
- De très nombreux projets pédagogiques à l'efficacité évidente.

Les freins :

- Décrochage rapide et important des élèves fragiles en seconde.
- Manque de cohésion entre les élèves dans certaines classes.
- Faible orientation des élèves vers les voies technologiques autre que STMG.
- Peu de lien entre CPGE et secondaire.
- Peu de lien avec les collèges de secteur.
- Bâti à améliorer (température).
- Peu de mobilisation des expertises individuelles au service du collectifs.
- Le lien avec les parents (cf auto-évaluation).
- Difficultés à se réunir.

Axes et objectifs opérationnels (OP) : Chaque OP se décline en fiche action

Axe I : Accompagner et consolider l'ambition scolaire :

- **OP1** : Développer les activités pédagogiques visant à impliquer de manière dynamique les élèves dans le processus d'apprentissage.
- **OP2** : Développer le suivi individualisé par une formalisation du lien PP/ VS/ Direction/GPDS.
- **OP3** : Rendre l'élève autonome dans son travail personnel afin qu'il réussisse sa scolarité au lycée et qu'il développe les compétences nécessaires pour réussir dans ses études supérieures par une harmonisation des pratiques.
- **OP4** : Proposer à chaque élève les remédiations et le soutien nécessaires en fonction de difficultés identifiées afin qu'il soit en capacité de surmonter ses difficultés passagères ou durables et de réussir sa scolarité au lycée.

- **OP5** : Soutenir la motivation de l'élève par une évaluation positive et une préparation adaptée aux examens afin que la note soit une source d'information pour l'élève concernant les domaines et la nature des progrès à accomplir et d'entraînement plutôt qu'une source de stress,
- **OP6** : Poursuivre l'adaptation la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers afin de garantir l'égalité de leurs chances vis-à-vis de la réussite scolaire en s'assurant de l'application des projets individuels.
- **OP7** : Prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage en améliorant le lien professeurs/Vie scolaire/AS/Inf/Direction et en adaptant les procédures de prise en charge des élèves concernés.
- **OP8** : Valoriser les réussites et les productions des élèves sans les limiter à celles obtenues dans le cadre de l'enseignement obligatoire et faire apparaître certains éléments d'appréciation de ces réussites dans les bulletins et dans Parcoursup.
- **OP9** : Consolider les options proposées dans l'établissement.
- **OP10** : Consolider la carte des CPGE et CPES.

Axe II : Accompagner l'élève à tous les niveaux dans la construction de son projet d'orientation afin de le rendre capable d'opérer, avec le soutien de sa famille, le meilleur choix possible en fonction de ses goûts, de ses capacités et des possibilités d'études et de métiers qui en découlent.

- **OP1** : Favoriser les rencontres avec le monde professionnel (entreprises, associations, organisations professionnelles de tous secteurs) pour renforcer la connaissance des environnements professionnels.
- **OP2** : Présenter des filières post-bac dès la classe de seconde en partenariat avec l'association Alumni de Joffre et en impliquant les CPGE.
- **OP3** : Consolider les cycles de conférences au sein du lycée avec des représentants de l'enseignement supérieur ou des professionnels.
- **OP4** : Renforcer le lien PP/PsyEn.
- **OP5** : Faire connaître les filières technologiques de proximité aux élèves et à leurs parents (STMG, STI2D, STL).
- **OP6** : Enrichir nos actions liées à l'orientation en utilisant pleinement les propositions DRAIO et Région.
- **OP7** : Accompagner les filles vers les EDS et les filières scientifiques du supérieur dans un établissement à forte dimension scientifique et dans le cadre de la création d'un fablab à la disposition des tous les élèves du secondaire au supérieur.
- **OP8** : Clarifier les relations entre les CPGE et l'Université.

Axe III : Identifier mieux et permettre la valorisation des parcours santé, citoyen, culturel et artistique.

- **OP1** Parcours santé : mettre en œuvre des projets transversaux et pluricatégoriels permettant aux élèves d'être acteurs de la préservation de leur santé (rôle renforcé du CESC dans les actions de prévention).
- **OP2** Parcours citoyen : impliquer tous les élèves dans au moins un projet concernant les grands enjeux actuels (démocratie et représentativité, transition écologique, développement et économie, préservation de la démarche scientifique, laïcité et altérité, relations internationales, place du numérique...) avant la fin de scolarité dans l'établissement et en s'appuyant sur une formation renforcée des délégués et éco-délégués.
- **OP3** Parcours d'éducation artistique et culturel : favoriser les découvertes des arts pour développer les connaissances, proposer des pratiques culturelles expérimentées et des rencontres.

Axe IV : Améliorer encore le climat scolaire par un engagement de tous pour la préservation des conditions d'étude et de la qualité de vie au travail.

- **OP1** : Développer les actions éducatives afin de développer les compétences psychosociales afin de mettre l'élève en capacité de faire des choix éclairés.
- **OP2** : Donner à chaque élève l'occasion d'exercer des responsabilités afin que ses années au lycée soient une occasion de faire l'apprentissage de la vie en société pour préparer leur vie future d'adulte et de citoyen.
- **OP3** : Cultiver le sentiment d'appartenance des élèves au lycée en tant que communauté humaine afin qu'il constitue un levier de la réussite.
- **OP5** : Favoriser le rôle du CVL et de la MDL.
- **OP6** : Ancrer la pratique de chacun des membres du lycée dans une culture commune afin de renforcer la cohésion des actions didactiques, pédagogiques et éducatives.
- **OP7** : Améliorer la Qualité de Vie au Travail en soutenant l'engagement des personnels pour les élèves au sein du service public de l'éducation nationale (direction et administration) et améliorer l'accueil des nouveaux personnels.
- **OP8** : Améliorer l'accueil des parents afin de renforcer leur capacité de jouer leur rôle de co-éducateurs au côté des personnels enseignants, d'éducation, d'administration et de direction dans le respect des prérogatives de chacun.
- **OP9** : Poursuivre le travail avec la Région pour une amélioration du bâti et un renouvellement des matériels.

Axe V : Définir les outils et les procédures pour faire vivre le projet d'établissement.

- **OP1** : Construire un projet de formation d'établissement formalisé en lien avec les corps d'inspection et l'EAFC.
- **OP2** : Etablir des liens formalisés avec les collèges du secteur.
- **OP3** : Intégrer les objectifs de l'établissement dans le projet du réseau de proximité.
- **OP4** : Utiliser la fiche action pour la rédaction du projet et son évaluation.
- **OP5** : Favoriser les interactions entre les projets (même axe ou axes différents).
- **OP6** : Définir des règles communes de communication interne et externe.
- **OP7** Refondre le règlement intérieur pour l'adapter aux obligations juridiques et à l'évolution de la réglementation.
- **OP8** : Etablir des chartes concernant les comportements attendus face aux enjeux actuels.
- **OP9** : construire un budget en cohérence avec les objectifs du projet d'établissement.

Evaluation :

Mesure du niveau d'atteinte de objectifs par l'utilisation d'indicateurs quantitatifs (taux de réussite, suivi des élèves dans le supérieur, nombre de fiche action par OP, nombre d'élèves par OP, indicateurs liés au respect des règles, nombre d'équipes pluricatégoriels, nombre de partenariats, nombre de procédures construites ou améliorées...) et qualitatifs.

Projet d'établissement voté en conseil d'administration le 30 novembre 2023.